



GROUPE HELLER

LAUSANNE, NYON, GENÈVE

ÉGALITÉ DES SALAIRES
ENTRE FEMMES ET HOMMES

CE QUE VOUS DEVEZ ENTREPRENDRE

L'AUTOÉVALUATION

A réaliser entre le 01.07.2020 et le
30.06.2021:

si vous avez plus de 100 employés au 01.01.2020
si vous avez plus de 100 employés au 01.01.2021.

Elle doit être fondée sur une méthode
scientifique du type Logib.

Elle doit s'appliquer sur la population
complète des employés de l'organisation
hors apprentis

Elle doit s'appliquer sur la rémunération
totale perçue.

**L'AUTOÉVALUATION S'APPUIE,
POUR CHAQUE EMPLOYÉ,
SUR SES CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES
ET CELLES LIÉES À SON POSTE DE TRAVAIL.**

LA VÉRIFICATION

La vérification de l'autoévaluation doit avoir
lieu dans un délai d'un an après la fin de
l'autoévaluation.

La vérification doit être réalisée par des
réviseurs agréés ayant suivi une formation
sur la vérification formelle des analyses de
l'égalité des salaires.

L'autoévaluation devient une analyse de
l'égalité salariale vérifiée sur la forme.

Et doit répondre à 5 exigences :

- Le délai
- La méthode
- La population
- Les données salariales
- Les données caractéristiques

LA COMMUNICATION

La communication aux employés du résultat de l'analyse vérifiée
doit avoir lieu dans un délai d'un an après la fin de la
vérification.



GROUPE HELLER

LAUSANNE, NYON, GENÈVE